

COMMUNE DE SAUTEYRARGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Arrêté n° 02/2024**Objet :** Tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Le Maire de Sauteyrargues,

Vu les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22/12/2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 26/09/2022 ;

Vu la délibération du 03/12/2020 relative à la détermination des « ratios-promouvables »

Vu les lignes directrices établies par le Maire de Sauteyrargues après avis du comité technique,

ARRÊTE**ARTICLE 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

NOM et PRENOM	SITUATION ACTUELLE	PROMOUVABLE A LA DATE DU
ALLIER Gaël	Adjoint administratif territorial	01/01/2024

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0
0	0	0

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0
0	0	0

ARTICLE 2 : La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié ou affiché,
- adressé au Président du Centre de Gestion de l'Hérault,
- notifié à l'intéressé.

Le Maire*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,**- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr*

Fait à Sauteyrargues, le 25 janvier 2024

